

INTRODUCTION

[Francine Descarries](#), [Jacqueline Heinen](#)
in Jules Falquet et al., [Le sexe de la mondialisation](#)

Presses de Sciences Po | « Académique »

2010 | pages 181 à 184

ISBN 9782724611458

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/le-sexe-de-la-mondialisation---page-181.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Francine Descarries et Jacqueline Heinen

De la vindicte militariste de l'Administration Bush dénoncée par Zillah Eisenstein aux conflits frontaliers dans le Nord-Est de l'Inde évoqués par Paula Banerjee, en passant par le questionnement soulevé par Vivienne Taylor au sujet de la marchandisation du concept de gouvernance, les trois premiers chapitres de cette partie invitent à interroger la façon dont les nouvelles configurations socio-économiques mondiales légitiment, sinon renforcent, des modèles anciens et nouveaux de la division sociale des sexes.

Bien qu'abordant trois thématiques distinctes, chacune des contributions montre à l'évidence combien les différents rapports sociaux – sexe, classe, race, Nord-Sud – cohabitent et sont imbriqués dans une dynamique de coproduction des pratiques sociales. Ce qui, face à l'hétérogénéité des réalités englobées par le concept de mondialisation, force au constat suivant : les multiples configurations empruntées par la division sexuelle du travail, de même que la variabilité des expériences et des positions des femmes qui en découlent, ne peuvent être comprises à partir du seul vecteur des rapports de sexe. En raison de leur caractère transversal, ceux-ci doivent néanmoins constituer une entrée pour une analyse-déconstruction du processus par lequel les rapports d'inégalité entre majoritaires et minoritaires¹ s'entrecroisent et se consolident pour induire tant la reconfiguration incessante des divisions et des hiérarchies entre les sexes que les clivages entre les femmes.

L'analyse féministe des rapports de pouvoir qui traverse chacun des articles montre aussi l'insuffisance flagrante des approches institutionnelles qui pourraient permettre de dégager le sens et la portée des discours dominants concernant la gouvernance et la mondialisation. Il faut, précise Taylor, savoir qui formule les concepts et avec quelles intentions. Il faut, ajoute Eisenstein, identifier qui sont ceux et celles qui utilisent les droits des femmes pour justifier des actions d'ingérence et

1. On entend ici « majoritaires » et « minoritaires » au sens politique et social, et non pas numérique.

d'agression inacceptables. Il faut, rappelle enfin Banerjee, voir comment la marginalisation et la violence dont sont victimes des femmes du Nord de l'Inde sont imputées à des causes externes/extérieures – infiltrations frontalières, migrations, présence d'étrangers sur le territoire –, comme si la réalité de ces femmes n'était pas aussi le produit de l'existence, au sein même de la communauté locale et nationale, de rapports patriarcaux de pouvoir érigés en système.

Dans un tout autre registre, les trois auteures mettent au premier plan l'idée développée par Susan Brownmiller² selon laquelle le viol constitue un acte de pouvoir utilisé à travers l'histoire comme une arme de guerre désignant les femmes comme butin du vainqueur. Les auteures attestent le fait que les luttes armées, les luttes internes entre factions, les querelles frontalières ou les conflits internationaux multiplient les actes de violence à l'égard des femmes, et les exposent à divers sévices physiques et psychiques. Banerjee montre comment, en période de crise, les femmes sont contrôlées et victimisées à la fois par les structures/systèmes de pouvoir externes et par les structures/systèmes de leur propre communauté. Guerres civiles, conflits armés et crises économiques, ajoute Taylor, fragilisent, sinon anéantissent les droits acquis par les femmes et exercent des pressions indues sur les finances gouvernementales au moment où la protection de l'État leur serait davantage nécessaire. Idée que complète Eisenstein en affirmant que de tels effets sont loin d'être limités aux femmes qui habitent les zones de combat. L'extraordinaire ponction que représentent les coûts de la guerre a un impact direct sur le bien-être de toutes les femmes : le financement de la guerre réduit considérablement toute possibilité de soutien à des programmes d'aide sociale, de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Enfin, si nous souscrivons aux observations d'Eisenstein selon laquelle la rhétorique des droits des femmes a été manipulée par l'Administration Bush, dont l'environnement féminin – Condoleeza Rice et Laura Bush en tête – a été mobilisé pour « humaniser » au nom des droits des femmes ses visées militaro-capitalistes, et pour camoufler les aspects contradictoires d'une guerre prétendument entreprise pour « imposer » la démocratie, nous questionnons le vocable utilisé par Eisenstein pour les désigner, soit celui de *féministes impérialistes*. Car, s'il ne fait aucun doute que ces femmes ont développé un discours se réclamant du féminisme pour soutenir leurs visées politiques, ce qui leur vaut

2. Susan Brownmiller, *Against Our Will : Men, Women and Rape*, New York (N. Y.), Simon and Schuster, 1975.

incontestablement l'appellation de *néolibérales impérialistes*, dans la mesure où elles ont précisément contribué à l'utilisation d'un discours prétendument féministe contre des femmes, il nous semble souhaitable de les désigner très clairement comme « antiféministes » afin d'éviter les amalgames qui, précisément, facilitent les manipulations.

Ces trois textes convergent pour révéler que la coproduction des oppressions néolibérales et patriarcales est un phénomène complexe et multiforme. Ils soulignent l'importance pour les lectures dominantes de la mondialisation de s'ouvrir aux perspectives de genre, mais aussi l'intérêt pour les théories féministes d'approfondir leurs analyses dans des domaines comme ceux de la gouvernance, des guerres et des conflits.

Dans un deuxième temps, les contributions de Jules Falquet, Fatou Sow et Paola Bacchetta traitent de la mobilisation des groupes de femmes et des mouvements féministes au Sud et au Nord, de leurs revendications, des alliances tissées entre eux ou au contraire des antagonismes qui les séparent, ainsi que du rôle considérable que joue l'État colonial, postcolonial et/ou néolibéral dans la configuration du cadre politique où ces mouvements se déploient.

S'appuyant sur le cas mexicain et faisant écho au travail de Zillah Eisenstein, Jules Falquet analyse le paradoxe de l'État néolibéral, qui produit un discours et un certain nombre de réformes légales se prétendant en faveur des femmes, alors même qu'il s'abstient de défendre, et même attaque directement et avec une violence considérable, nombre d'entre elles, en particulier les femmes soumises au racisme (ici, indiennes), les femmes appauvries (ouvrières migrantes des zones franches) et les femmes en résistance contre le néolibéralisme (militantes indiennes et paysannes, travailleuses impliquées dans les mouvements sociaux).

À partir d'une approche historique concernant l'Afrique, Fatou Sow rend compte des transformations des mouvements de femmes, dans des contextes économiques se dégradant pour une grande partie des populations concernées – que ce soit en raison du processus de privatisation des ressources élémentaires et des services publics, du prix payé par les femmes dans les conflits armés ou du durcissement des politiques néolibérales. Cette approche montre le poids persistant de la domination masculine et des résistances auxquelles les revendications des femmes continuent de se heurter au sein des appareils politiques.

Pour sa part, Paola Bacchetta met l'accent sur les divergences de grille d'intelligibilité du monde et les oppositions qui séparent trop souvent les féministes dominantes des féministes soumises à d'autres

discriminations, du fait de leur couleur de peau ou de leur sexualité – les lesbiennes issues de l’immigration occupant à ce titre une position emblématique. La situation concrète, les analyses, les aspirations et même la position de sujet des autres féministes tendent à être rendues invisibles ou niées par les femmes qui occupent une position dominante. Construire des alliances implique d’interroger profondément le pouvoir, que la mondialisation réorganise.

Concernant les revendications parfois fort différentes énoncées par des féministes aux positionnements sociaux très variés, l’affirmation de Bacchetta selon laquelle la notion de *choix* relèverait nécessairement et en tout temps d’une rhétorique s’alignant sur des stratégies marchandes mérite discussion. Les revendications énoncées par les femmes d’Afrique, dont Sow rend compte, montrent que même les plus opprimées formulent leurs aspirations en termes de choix et de libertés – droit à la scolarisation, libre accès aux ressources, à la terre, libre disposition de son corps, liberté de choix de vie en matière d’éducation, de travail, de sexualité et de fécondité. D’où la nécessité de distinguer les conséquences globales de la mondialisation et des rapports marchands, de ce qui relève de la conquête de l’autonomie à titre individuel. Car même si, dans bien des cas, un tel processus ne concerne qu’une minorité de personnes, il s’agit d’une minorité en action. Sow souligne que pour les Africaines, le protocole à la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples relatif aux droits des femmes constitue un acquis majeur, quelles que soient ses limites concernant son application concrète.

Cette partie s’achève sur un appel à de nouvelles alliances : Falquet suggère de reconsidérer le poids politique des femmes dans les luttes, surtout celles des femmes appauvries et soumises au racisme ; Bacchetta insiste sur l’importance du fait que les actrices et les groupes qui s’allient ne se perçoivent pas, et ne perçoivent pas les autres comme des entités figées. Sow, quant à elle, souhaite la construction d’alternatives face au risque de découragement qui guette les associations féminines et féministes, confrontées aux résistances de leurs sociétés respectives dans la mise en pratique de droits pourtant conquis sur le papier. Autant d’éléments qui plaident en faveur du débat sur la recomposition et sur les alliances de courants féministes et de mouvements de femmes fort divers.